## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers

En exercice : 40 Présents : 33 Votants : 37 L'an deux mille seize, le trente et un mars à 19H00,

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 24 mars 2016.

Résultat du vote

Pour: 37 Contre: 0 Abstention: 0 Présents les délégués avec voix délibérative :

Roger CHARVET (Corbel), Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entredeux-Guiers); Jean Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux); Roger VILLIEN, Alain LECLERCQ (La Bauche); Cédric VIAL, Myriam CATTANEO (Les Echelles); Philippe QUINTIN, Elisabeth SAUVAGEON, Gilles PERRIER MUZET (Miribel-les Echelles); Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte); Gérard D'ALLIN, Nicole VERARD (Saint-Christophe sur Guiers); François LE GOUIC, Christian LORIDON (Saint-Jean de Couz); Pierre Auguste FEUGIER, Christiane GONTHIER (Saint Franc); Patrick FALCON, Martine MACHON (Saint-Joseph de Rivière); Jean-Louis MONIN, Cédric MOREL, Christiane MOLLARET, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont); Yves GUERPILLON, Céline BURLET (Saint-Pierre de Chartreuse); Jacques RICHEL (Saint-Pierre de Genebroz); Louis BOCCHINO, Brigitte BIENASSIS (Saint- Pierre d'Entremont 73), Denis BLANQUET, Robert DUISIT (Saint-Thibaud de Couz).

<u>Pouvoirs :</u> Jean Michel FERTIER à Roger CHARVET, Nathalie HENNER à Cédric MOREL, Jean Paul PETIT à Jean Paul CLARET, Frédéric CALVAIRE à Suzy REY

OBJET : Affectation de résultats 2015 du budget

principa

ANNULE ET REMPLACE

### CONSTATANT,

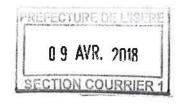
	CC CŒUR DE CHARTREUSE		BUDGET GENERAL		
	REPORT RESULTAT 2014	RESULTAT DE L'EXERCICE <b>2015</b>	RESTES A REALISER 2015  Dépenses	SOLDE DES RESTLS A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	35 395,74 €	- 12 440,43 €	1 158 920,00 €	-482 000,00 €	- 459 044,69
FONCT	807 085,33 €	599 272,09 €	675 920,00 € Recettes		1 406 357,42 €

**CONSIDERANT** que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le vice-président, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE :

### DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

articles		
1068	affectation investissement	459 044,69 €
0 01	reprise résultat inv	22 955,31 €
0 02	reprise fonctionnement	947 312,73 €



# Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

> Publié, notifié et transmis en Préfecture Le 1<sup>er</sup> avril 2016,

